

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.058

L'An Deux Mille Cinq, le 24 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 17 JUIN 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 17 JUIN 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes JOLY, LABEYRIE, MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Mme TERRIEN, Mlle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT
M. BUJARD représenté par M. HUGENDOBLER
M. CAU représenté par Mme COURTIN
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN
Mme ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par Mme JOLY
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL

VOTE : UNANIMITE

La Commission "Social & Aînés", qui s'est réunie le 07 Juin 2005, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU les propositions de la Commission "Social & Aînés",
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

* ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS	100,00 E
* SECTION LOCALE DE ROYAN DES DEPORTES INTERNES RESISTANTS PATRIOTES	250,00 E
* ANCIENS COMBATTANTS ET POILUS D'ORIENT DES T.O.E. et D'A.F.N.	100,00 E
* DECORES DU TRAVAIL DE ROYAN COTE DE BEAUTE	100,00 E
* MOD'STYLE	100,00 E
* DE FIL EN AIGUILLE	100,00 E
* GROUPEMENT DES PARKINSONIENS DE LA CHARENTE MARITIME	150,00 E
* ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE JUDICIAIRE	200,00 E
* AMICALE DES LOCATAIRES HLM DE ROYAN	250,00 E
* ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES SECOURISTES DE LA PROTECTION CIVILE	1 750,00 E
* ASSOCIATION SOURIRE ANGKOR	200,00 E
* LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU PAYS ROYANNAIS	200,00 E
* SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER ROYAN ET COTE DE BEAUTE	500,00 E
* ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	200,00 E
* VAGUES D'ESPOIR	1 000,00 E
	=====
TOTAL	5 200,00 E

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 6574 - Fonction 520

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 juin 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS